

Paris, le 18 février 2026

IMPORTANT : Communication de vos coordonnées bancaires à MGEN

Madame, Monsieur,

La mise en place du contrat collectif santé obligatoire par votre employeur, qui entraîne une séparation entre un contrat santé et un contrat prévoyance, offres autrefois couplées dans une seule couverture mutualiste MGEN, nous oblige à vous demander de nous confirmer vos coordonnées bancaires.

Pour conserver une continuité dans votre contrat prévoyance, nous devons pouvoir prélever vos cotisations à partir du 1^{er} mai 2026 et donc disposer d'un mandat. Or, la réglementation contraint MGEN à disposer de votre mandat SEPA pour chaque type de contrat.

Une action de votre part est donc nécessaire, dès maintenant. Cette démarche est uniquement administrative et n'entraîne ni nouvelle adhésion ni engagement supplémentaire.

→ **Voici l'action à réaliser de votre côté**

- Compléter et signer le mandat SEPA ci-joint
- Joindre votre RIB
- Renvoyer le tout dans l'enveloppe T

J'ai déjà communiqué mes coordonnées bancaires à MGEN, est-ce nécessaire de le refaire ?

Même si vous avez communiqué vos coordonnées bancaires et votre autorisation de prélèvement pour le contrat collectif en santé, au moment de votre récent parcours d'affiliation numérique, nous en avons besoin également pour le maintien de votre couverture individuelle MGEN en prévoyance.

Mes cotisations sont actuellement précomptées, pourquoi avez-vous besoin de mon mandat SEPA ?

Même si vous étiez précompté (prélèvement automatique mensuel sur votre traitement), nous avons besoin de votre accord explicite pour utiliser vos coordonnées bancaires. À partir du 1^{er} mai, seules les cotisations relatives au contrat complémentaire santé obligatoire pourront être précomptées.

Et si je veux changer de contrat en prévoyance ?

Si vous le souhaitez, vous pourrez résilier votre contrat individuel et opter pour le contrat collectif facultatif en prévoyance proposé par votre employeur à tout moment d'ici la fin de l'année 2026.

Bien conscients du nombre important de démarches qui vous sont demandées en ce moment, nous vous prions de nous en excuser et restons à votre service.

Votre service Relation Adhérents MGEN